

VERSION LATINE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Séverine CLEMENT-TARANTINO – Peggy LECAUDE

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Document autorisé : dictionnaire latin-français sans tableau de conjugaison ou de déclinaison

Le jury a corrigé cette année 75 copies, ce qui est un effectif comparable, et même supérieur, aux années précédentes (62 en 2020 ; 71 en 2019 ; 67 en 2018).

Les notes obtenues s'échelonnent de 0,5 à 20, pour une moyenne de 10,323/20. Près d'un tiers des copies (32%) ont obtenu une note égale ou supérieure à 14 et sept d'entre elles, une note égale ou supérieure à 17. Dix de ces candidates et candidats ont franchi la barre de l'admissibilité et ont accédé aux épreuves orales, ce qui doit encourager les futurs candidates et candidats latinistes à s'investir dans la préparation de cette épreuve, susceptible de valoriser leur moyenne finale.

Le texte choisi pour cette session était un extrait du *De officiis* de Cicéron (III, 14). Il s'agissait d'une anecdote, racontée lors d'une discussion à propos de l'utile et de l'honnête, relatant la mésaventure vécue par un chevalier romain, Canius, à Syracuse : cherchant à acheter des jardins où il pourrait se détendre et inviter des amis, celui-ci se laisse prendre au piège d'un certain Pythius, banquier de son état qui, l'ayant invité à dîner dans ses propres jardins en bord de mer, fait venir des pêcheurs très tôt le matin pour lui faire croire qu'il s'agit là d'une zone de pêche très fréquentée. Excité par la convoitise, Canius achète les jardins sur le champ, et découvre, dès le lendemain, que l'endroit est en réalité désert.

Le texte, peut-être grâce à son caractère narratif, ne posait pas de réel problème de compréhension et la grande majorité des candidates et candidats a paru en saisir le sens global, de manière satisfaisante. Les principales difficultés sur lesquelles les candidates et candidats ont achoppé relevaient des temps (mauvaise analyse de certaines formes, problèmes de concordance, emploi du passé composé au lieu du passé simple...), de la référence des pronoms (Canius, Pythius, les pêcheurs) et de la compréhension du détail de certains passages : *dixitque quid eos facere uellet* a ainsi souvent été mal construit et mal compris, de même que la phrase commençant par *hoc loco est Syracusis* ou encore *quid multa ?* deux lignes plus loin.

Néanmoins, le jury a pris plaisir à lire de nombreuses copies d'un excellent niveau dans lesquelles non seulement le sens était compris, mais où le style était soigné et le caractère enlevé du texte fidèlement rendu.

Pythius – diem.

Une note permettait de construire la phrase sans trop de difficulté, en sous-entendant *dixit* ayant comme sujet *Pythius quidam*. Il ne fallait pas omettre *ei*, anaphorique renvoyant à Canius, et bien voir que le pronom réfléchi *se*, sujet de l'infinitive *uenales quidem se hortos non habere*, renvoyait à Pythius, non à Canius. L'expression *argentariam facere*, traduite dans le Gaffiot par « exercer le métier de banquier », n'a pas fait problème, de même que l'ablatif à valeur locative *Syracusis*. Le jury a valorisé les copies qui s'étaient efforcées de rendre le subjonctif dans la relative (par exemple par « vu qu'il était banquier à Syracuse »). Il ne fallait pas omettre *quidem*, à mettre en relation avec *sed*, opposition avantageusement rendue par « s'il n'avait pas..., en revanche... », « ne...certes pas..., mais... ». Certain-e-s candidat-e-s se sont engouffré-e-s dans une mauvaise interprétation de *licere*, analysé comme une forme personnelle du verbe *liceo*, *-es*, *-ere* au sens de

« mettre en vente » plutôt que comme l'impersonnel *licet*, régissant le datif *Canio* et l'infinitif *uti* ; *suis* devait être compris comme un ablatif demandé par le verbe *utor*, et *ut* comme l'adverbe de comparaison « comme » : « mais qu'il était permis à Canius d'en jouir, s'il le voulait, comme des siens ». La fin de la phrase a posé moins de problèmes : « et par la même occasion il invita l'homme à dîner dans ses jardins pour le lendemain », avec *hominem* pouvant être compris comme un simple anaphorique pour renvoyer à Canius et traduit par un pronom personnel (« il l'invita »).

Cum ille – uellet.

Cum suivi du subjonctif plus-que-parfait, en corrélation avec *tum*, avait la valeur temporelle-causale et pouvait être rendu par exemple par « comme » (« comme il avait dit oui »), ou par une participiale « l'homme ayant dit oui ». Il fallait cette fois bien rendre la nuance causale donnée par le subjonctif à la relative *qui esset... gratiosus* : « puisque, vu qu'il avait de l'influence... ». Le jury a accepté la traduction de *apud omnes ordines* par « dans tous les milieux », même s'il a préféré une traduction qui rendait davantage compte de la notion de classe ou d'ordre (« dans toutes les classes de la société »). *Vt*, toujours avec une valeur adverbiale, avait le sens de « en tant que », « comme », « en qualité de ». Pour ce qui est du membre *piscatores ad se conuocauit*, il fallait bien comprendre *piscator* au sens de « pêcheur » plutôt que de « marchand de poisson », comme y invitait la suite de la phrase avec le verbe *piscarentur*. Certain-e-s candidat-e-s ne semblent pas familiers ou familières de la construction pourtant classique et usuelle de *peto* avec *ab* + l'ablatif et une complétive en *ut*, et ont traduit parfois lourdement, en considérant que *ut* introduisait une finale (ex. : « il les sollicita pour que »), *ab iis petiuit ut*, qu'il convenait de rendre simplement par « il leur demanda de ». Si le contenu de la complétive en *ut* n'a pas posé de problème (« de pêcher devant ses petits jardins le lendemain »), il n'en a pas été toujours de même pour l'interrogative qui complétait *dixit* : *quid eos facere uellet* « et il leur dit ce qu'il voulait qu'ils fissent », dans laquelle *quid* a été parfois analysé au sens de « pourquoi » ou bien, plus grave, où l'ensemble a été construit à l'envers (« il leur dit qu'ils fassent ce qu'il voulait »), comme si *dico* + infinitive pouvait avoir un sens prescriptif. Le jury n'a comptabilisé qu'un mal dit, plutôt qu'une faute de temps, lorsque le subjonctif présent a été préféré au subjonctif imparfait, qui reste attendu, à l'écrit, pour respecter la concordance des temps en contexte passé (« qu'ils fissent » mieux que « qu'ils fassent »).

Ad cenam – abiciebantur.

« Canius se présenta au dîner à l'heure ». Le jury a accepté l'analyse de *uenit* comme un présent même si les phrases qui précédaient et suivaient invitaient plutôt à y voir une forme de parfait. Les deux propositions suivantes ne comprenaient pas de verbe ; cela n'a pas gêné la plupart des candidat-e-s, qui ont inséré un verbe, par exemple : « un banquet avait été richement préparé par Pythius » ou, mieux, car plus fluide en français, « Pythius avait fait préparer un banquet en grande pompe » ou « un banquet somptueux » ; le jury a accepté la traduction de l'adverbe *opipare* par un adjectif épithète qualifiant « banquet » (*conuiuium*). De même, il était plus commode en français de rétablir un verbe dans la proposition suivante : « une multitude de barques défilait devant leurs yeux », l'absence de verbe aboutissant à des traductions un peu abruptes. Certain-e-s s'en sont astucieusement sorti-e-s en ayant recours au présentatif « il y avait » : « il y avait un banquet somptueusement préparé par Pythius ; une multitude de barques à perte de vue ... » : cette traduction n'était peut-être pas la plus élégante, mais elle avait le mérite de conjuguer correction syntaxique en français et, par la discrétion du groupe verbal, respect de la lettre de la phrase du texte source, qui ne comportait pas de verbe. Il fallait bien comprendre que *cumba* désignait une embarcation légère, une « barque » ou un « canot », mais non un « navire ». La fin de cet extrait a posé parfois quelques problèmes lorsque le pronom réfléchi *se* a été compris (ou en tout cas traduit) comme renvoyant à Canius ou à Pythius plutôt qu'au sujet d'*afferebat*,

quisque : « chacun pour soi apportait ce qu'il avait pris », « ce que chacun, de son côté, avait pris, il l'apportait » (pour respecter davantage l'ordre des mots de la phrase latine). La dernière proposition de cet extrait a été bien comprise : « on jetait des poissons aux pieds de Pythius », plus fluide en français que la tournure passive « des poissons étaient jetés... ».

Tum Canius – non possunt.

Le jury a été surpris par les nombreuses erreurs rencontrées sur les phrases interrogatives directes : « *Quaeso* », *inquit*, « *quid est hoc, Pythi ? Tantumne piscium ? Tantumne cumbarum ?* » « Je t'en prie », dit-il, « qu'est-ce que cela, Pythius ? Tant de poissons ? Tant de barques ? ». La première a parfois été traduite par une interrogative indirecte (« Je te demande ce que c'est, Pythius ») ; quant à la particule interrogative *-ne*, elle a souvent été malencontreusement traduite par « pourquoi » ; plus grave, l'ensemble a parfois été rendu d'un seul bloc, avec des phrases comme « Je te demande pourquoi cela, Pythius, pourquoi tant de poissons, pourquoi tant de barques ». Quant à « *Tantumne piscium ? Tantumne cumbarum ?* », il a aussi été rendu par « est-ce qu'il y a tant de poissons, tant de barques », traduction littéralement juste mais qui, dans le contexte, n'était pas adaptée. Les candidat-e-s n'ont pas toujours su reconnaître « *Quid mirum ?* » et ont pu le traduire par « Quelle merveille ? », par exemple, au lieu de « Quoi d'étonnant ? ». La dernière phrase était plus difficile et a posé problème à bon nombre de candidates et candidats : il fallait bien identifier *hoc loco* comme un ablatif à valeur locative, considérer *Syraculis* comme complément de lieu de *quidquid est piscium* (« tout ce qu'il y a de poisson à Syracuse », « tous les poissons de Syracuse »), ne pas faire aller *hic* avec *aquatio*, qui est un nom féminin, mais comprendre qu'il fallait là sous-entendre *est* (« ici il y a un point d'eau », « c'est ici qu'on s'approvisionne en eau ») ; il fallait également ne pas confondre *careo, -es, -ere* « être privé de, manquer » avec *caro, -is, -ere* « carder » (comme c'est arrivé plusieurs fois !), et prêter attention à la construction de ce verbe, qui était suivi d'un ablatif qu'il était regrettable de manquer, *hac nulla* : « ceux-là (ces pêcheurs) ne peuvent se passer de ce domaine (de mon domaine) », en s'efforçant de rendre l'opposition entre les deux démonstratifs *isti* « ceux que tu vois là » et *hac nulla* « ce domaine qui est à moi ».

Incensus – conficit.

L'opposition *incensus cupiditate* n'a pas toujours été bien comprise ou rendue (« brûlé d'ardeur », « plein d'ardeur », « animé par le désir », « pris d'une passion plus ardente »), même si elle a aussi été parfois traduite de manière très heureuse, par exemple par « excité par la convoitise ». La construction de *contendo + ab + abl.* suivi de *ut* et du subjonctif était clairement donnée dans le Gaffiot (« presser quelqu'un de faire quelque chose ») et n'aurait pas dû poser de problème. Malheureusement des candidates et candidats sont passés à côté, ce qui a pu aboutir à des traductions complètement fautives comme « Canius... lutte du côté de Pythius ». Le caractère très condensé des propositions suivantes a manifestement plongé la plupart des candidat-e-s dans l'embarras : il fallait comprendre *grauate ille primo* au sens de « lui (Pythius), d'abord, fait le difficile / commence par faire des difficultés » ; *quid multa ?* était une question rhétorique que le narrateur se posait à lui-même, littéralement « pourquoi beaucoup <de mots> ? », autrement dit « pourquoi faire long ? » ; quant à *impetrat*, il était intéressant de lui laisser le pronom *il* comme sujet, avec l'ambiguïté que cette traduction comportait. Si l'on souhaitait lever cette ambiguïté, il fallait donner à *impetrat* Canius pour sujet, puisqu'il s'agissait du thème (au sens logique) du passage : c'est Canius qui « parvient à ses fins », ou « obtient satisfaction », c'est-à-dire, comme c'est développé ensuite, qui obtient que Pythius vende son terrain, mais c'est en même temps, bien sûr, Pythius qui parvient à ses fins en piégeant Canius. Dans la phrase suivante, il fallait bien identifier *tanti quanti* comme deux génitifs de prix en corrélation, ce qui n'a pas toujours été vu (traduction par « riche d'une si grande fortune », « une aussi grande quantité que », voire omission) : « l'homme avide et riche achète les jardins aussi chers que Pythius le voulait » ; *instructos*, malgré la note, n'a pas toujours été très bien rendu : « et les achète tout équipés / avec tout l'équipement / avec tout ce qui allait avec ». Il convenait d'être

précis pour traduire la suite, en s'appuyant sur les informations fournies par le Gaffiot (qui donnait quasiment la phrase entière, sous 9b) : *nomina facit* « il fait inscrire la somme qu'il doit sur le livre », que l'on pouvait traduire de manière un peu moins développée par « il fait inscrire ses obligations » ; il fallait garder le même sujet (Canius, toujours) pour *conficit* (« il conclut l'affaire »), et le jury n'a pas pu accepter des traductions comme « l'affaire fut conclue », qui laisse planer le doute quant à l'interprétation grammaticale de *negotium conficit*. « Il conclut une affaire » ne fonctionnait pas non plus, donnant l'impression qu'il n'y avait aucun lien entre cette proposition et ce qui précédait.

Inuitat – accidisset.

Pour bien rendre *familiares suos*, il était possible de s'appuyer sur le chapeau, où il était question des « amis » que Canius souhaitait inviter dans ses nouveaux jardins. Le jury a donc comptabilisé un faux sens lorsque le groupe nominal a été traduit par « les gens de sa famille », voire, pire, par « ses domestiques ». La phrase suivante a posé quelques problèmes, peut-être parce qu'il s'agissait de la fin du texte et que la fatigue se faisait sentir : il fallait bien voir que *ex proximo vicino* complétait *quaerit* (« il s'enquiert auprès », « il demande au voisin le plus proche »), analyser *piscatorum* comme un génitif de possession en position d'attribut par rapport à *feriae quaedam* (« si par hasard les pêcheurs étaient en vacances »), bien comprendre *quod* au sens de « parce que », le subjonctif *videret* s'expliquant par le discours indirect : « parce qu'il n'en voyait aucun ». *Nullae* reprenant *feriae*, sa traduction dépendait de la manière dont on avait rendu la proposition précédente. Il pouvait donc être traduit par une simple négation (« non ») éventuellement renforcée (« pas du tout ») ; *quod sciam* a reçu de bonnes traductions, par exemple « à ma connaissance » ou, plus littéral, « que je sache », mais aussi quelques interprétations fantaisistes, un-e candidat-e ayant manifestement confondu *sciam* avec *sciaena*, la femelle de l'ombre (le poisson) ! Dans la proposition suivante, il ne fallait pas oublier que *piscari* était un déponent : « mais aucun n'a l'habitude de pêcher ici ». Dans la dernière proposition, *quid* ne devait pas être interprété comme relevant de l'emploi adverbial du neutre au sens de « pourquoi », mais bien comme le pronom interrogatif au neutre sujet de *accidisset*, au sens de « ce que ». L'interrogative a parfois été confondue avec une complétive, et traduite par « je m'étonnais que cela soit arrivé » (avec une erreur de concordance des temps qui passe encore assez mal à l'écrit, même si elle est tout à fait admise à l'oral). Il convenait aussi de veiller au temps du subjonctif : le plus-que-parfait signalait un procès accompli en contexte passé, et devait donc être traduit par un indicatif plus-que-parfait en français (le subjonctif latin n'étant justifié que par l'interrogative indirecte) : « c'est pourquoi hier je me demandais ce qui s'était passé » – ce qui aurait permis d'éviter des formes de subjonctif imparfait très mal venues, avec terminaison en *-asse* à la 3^e personne ! On rappellera à cette occasion que la version est aussi, et peut-être avant tout, une épreuve de français, et qu'il convient d'être attentif ou attentive jusqu'à la fin de l'épreuve à la correction orthographique et grammaticale de son expression.

Proposition de traduction :

Un certain Pythius, qui était banquier à Syracuse, dit qu'il avait des jardins qui, sans être à vendre, pouvaient être utilisés par Canius, s'il en avait envie, comme s'ils lui appartenaient, et par la même occasion, il invita notre homme dans ces jardins, pour un dîner, le lendemain. L'homme ayant accepté, Pythius, dans la mesure où, en tant que banquier, il avait de l'influence dans toutes les classes de la société, fit venir auprès de lui des pêcheurs et leur demanda de venir pêcher le lendemain devant ses petits jardins ; il leur donna ses instructions. Canius se présenta pour le dîner à l'heure : Pythius avait fait préparer un banquet en grande pompe ; une multitude de barques défilait devant leurs yeux : ce que chacun, de son côté, avait pris, il l'apportait ; on jetait des poissons aux pieds de Pythius.

Alors Canius : « Dis-moi », dit-il, « qu'est-ce que cela, Pythius ? Tant de poissons ? Tant de barques ? » Et l'autre : « Quoi d'étonnant à cela ? », dit-il, « c'est ici que se trouvent tous les poissons de Syracuse, ici il y a un point d'eau, ces pêcheurs ne peuvent se passer de ma villa. » Canius, enflammé par l'avidité, fait pression sur Pythius pour qu'il vende : lui tout d'abord fait le difficile. Inutile de faire long : il obtient ce qu'il veut. L'homme avide et riche achète les jardins aussi chers que Pythius le voulait, et les achète avec tout l'équipement. Il fait une proposition de prix et il conclut l'affaire. Le lendemain, Canius invite son entourage, lui-même arrive tôt, il ne voit pas la moindre rame. Il demande au voisin juste à côté si les pêcheurs, par hasard, sont en vacances, parce qu'il n'en voit aucun. « Non, que je sache », dit le pêcheur, « mais personne n'a l'habitude de pêcher ici ; c'est pourquoi hier je me demandais ce qui s'était passé ! »